

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Michèle CASADOUMECQ suppléante de David LAMPLE
Jean LABERDESQUE suppléant de Jean LOUSTALET
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINÉ

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Henri GIMENEZ, Jean SARASOLA, Aimé SOUMET, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU

RAPPORT N° 7

CONTRAT COMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT : AVENANT

M. GAILLAT rappelle que lors de la séance du 11 septembre 2007, le Conseil Communautaire avait approuvé la liste des actions à déposer dans le cadre du CCD et ce contrat avait été signé avec le CG64 le 28 janvier 2008 pour une durée 3 ans.

A l'époque, il avait été prévu un point à mi parcours et la possibilité de faire un avenant pour ajuster ce contrat à la réalité du développement de notre Communauté de Communes.

Depuis, certaines actions ont été réalisées, d'autres abandonnées au profit d'autres.

Des réunions ont été réalisées avec le Conseil Général et la CCPO, notamment une plénière le 26 octobre 2009 en présence de JJ LASSERRE.

Ainsi les actions qui feront l'objet de l'avenant du CCD sont les suivantes.

AXE ECONOMIQUE

- Opération Urbaine Collective (artisanat, commerce). Nouvelle opération

- Création d'une pépinière d'entreprises (Lanneretonne). Opération modifiée. Coût 720 000 € HT
- Equipement Très Haut débit des Parcs d'Activités (1^{ère} phase Gabarn).
- Extension du Parc d'Activités du Gabarn. Nouvelle opération. Coût : 700 000 € HT
- Aménagement du Parc d'Activités de Tembous 3. Nouvelle opération. Coût : 910 000 € HT
- Requalification du Parc d'Activités du Camou existant et amorce de la 1^{ère} phase. Nouvelle opération. Coût : 50 000 € HT

AXE CULTURE

- Animation réseau médiathèque. Coût : 40 000 €/an
- Création du réseau de lecture publique (aménagement des points lecture et des bibliothèques relais sur le territoire ; 1^{ère} phase). Coût : 80 000.00 € HT
- Animation culturel territorial « réseau scène de Pays » : Coût : 37 500 €/an
- Création de l'atelier Marionnettes et formes animées. Nouvelle opération. Coût : 200 000 € HT
- Education musicale (dossier à préciser).
- Patrimoine : création du CIAP. Nouvelle opération. Coût : 4 500 000 € HT

AXE HABITAT

- Charte architecturale et paysagère intercommunale. Coût : 50 000 €

Ces opérations sous maîtrise d'ouvrage intercommunales seront complétées, en parallèle, par des opérations communales.

Les opérations CCPO feront l'objet de dossiers déposés individuellement et ainsi par conséquence de délibérations du Conseil Communautaire avec inscriptions au budget soit de fonctionnement, soit d'investissement.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport,
- **VALIDE** le contenu de l'avenant du Contrat Communautaire de Développement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à poursuivre les démarches nécessaires pour la signature de l'avenant avec le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 octobre 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Jean-Etienne GAILLAT